

Explication d'un document d'histoire

La condition des immigrés vue par Pierre Mendès France en 1974

CONSIGNE

Identifiez le document et montrez en quoi il soulève le problème de l'intégration des immigrés dans la France des années 1970.

Je suis indigné par une situation sur laquelle règne une sorte de complot du silence. On a compté certains mois une dizaine de meurtres de Nord-Africains, sans que jamais il y ait eu de suites judiciaires. Appelez cela racisme ou autrement, cherchez d'autres explications, peu importe. C'est déshonorant pour un pays comme le nôtre et je comprends l'indignation de Boumediene¹.

Ce côté sanglant mis à part, il y a tout le problème social. Les immigrés constituent un sous-prolétariat mal rémunéré, perché dans des taudis, affecté aux postes les plus pénibles, les plus salissants. Cherchant à gagner un peu plus d'argent dans les plus brefs délais, ils sont disposés à faire plus d'heures et des travaux plus durs (c'est ainsi qu'ils servent de moyens de pression sur les autres OS). Peut-on leur refuser des possibilités de travail et d'existence plus conformes à leur dignité

d'hommes, des salaires plus convenables, une protection contre mille formes insidieuses de discrimination ? Les bonnes relations franco-arabes dont on nous rebat les oreilles devraient se manifester d'abord à l'intérieur de l'hexagone. [...]

On leur reproche une criminalité anormale ? D'après les statistiques, il n'y a pas plus de crimes et de délits parmi les travailleurs algériens que parmi les Français. On leur reproche leur état sanitaire ? En réalité, ils paient plus à la Sécurité sociale qu'ils ne lui coûtent. Tout ce qu'on raconte là-dessus ne tient pas debout.

Pierre Mendès France¹, *Choisir*, éditions Stock, 1974.

1. Président de la République algérienne entre 1965 et 1978.

2. Homme politique français. Président du Conseil en 1954-1955, il prend alors des mesures sociales.

MÉTHODE

1. Lire et comprendre la consigne

- Repérez les mots et notions clés
- Identifiez bien la nature de la consigne

2. Identifier le document, en insistant sur les éléments importants en fonction du sujet

- Repérez tous les éléments qui permettent de répondre à des questions simples sur le document (quoi ? qui ? quand ? Pourquoi ?)

3. Analyser le document en fonction de la problématique du sujet

- Repérez l'argumentation de l'auteur en indiquant les éléments du texte.
- Utilisez les connaissances acquises pour éclairer le sens du texte

PISTES DE MISE EN ŒUVRE

Il s'agit de questionner le document pour répondre à la consigne.

La consigne est double. Il faut :

- ▶ identifier le document (voir 2.) ;
- ▶ montrer en quoi il soulève le problème de l'intégration des immigrés dans la France des années 1970 (voir 3.).

Cette demande fait partie de la consigne, il faut donc être précis.

- ▶ Quoi ? Texte extrait de ce qui semble être un ouvrage de réflexion.
- ▶ Qui ? Pierre Mendès France, homme politique de centre gauche (parti radical) qui a été chef du gouvernement sous la IV^e République.
- ▶ Quand ? En 1974, à une époque de crise économique consécutive au premier choc pétrolier (ce qui peut expliquer l'hostilité manifestée par une partie de la population française à l'égard des travailleurs immigrés).
- ▶ Pourquoi ? Pour dénoncer les multiples formes de discrimination (sur le marché de l'emploi, dans le logement, etc.) dont sont victimes les immigrés maghrébins.

Il s'agit ici de montrer l'intérêt du document pour la connaissance de la situation des immigrés dans la France des années 1970.

L'auteur dénonce (« Je suis indigné... ») :

- ▶ les discriminations dont sont victimes les immigrés maghrébins : conditions de travail (« un sous-prolétariat mal rémunéré affecté aux postes les plus pénibles, les plus salissants »), conditions de vie (« parqués dans des taudis » comme celui de Nanterre), mais les Maghrébins ne sont pas les seules populations confrontées à ce problème de logement.
- ▶ la violence et les préjugés dont sont victimes les Maghrébins (« certains mois une dizaine de meurtres de Nord-Africains, sans que jamais il y ait eu de suites judiciaires ») suite à la guerre d'Algérie

L'auteur s'engage donc en faveur d'une reconnaissance de la contribution des travailleurs immigrés à la société française (« Peut-on leur refuser des possibilités de travail et d'existence plus conformes à leur dignité d'hommes [...] ? »). Il montre également que les conditions dont ils sont victimes sont une menace pour tous les ouvriers (« ils servent de moyens de pression sur les autres OS »).

Composition

SUJET La France, une terre d'immigration au XX^e siècle

MÉTHODE

1. Lire, analyser et comprendre le sujet

- Identifiez et définissez les notions clés.
- Déterminez les limites spatio-temporelles du sujet.
- Identifiez la problématique et le type de réponse attendue.

2. Rassembler les connaissances en relation avec le sujet

- Identifiez les parties du programme et du manuel concernées.
- Posez-vous des questions pour répondre à la problématique.
- Listez les éléments de réponse à ces questions.

3. Choisir le plan le plus adapté

- Identifiez si possible des périodes, des moments de rupture ou des thèmes.
- Faites le choix du plan chronologique ou thématique.

4. Organiser ses connaissances

- Un grand thème pour structurer chaque partie
- Une idée principale par paragraphe
- Un exemple pour illustrer chaque idée

PISTES POUR TRAITER LE SUJET

Il faut reprendre l'intitulé du sujet, repérer les principaux éléments qui le constituent et les définir.

- ▶ « une terre d'immigration » : un pays qui a eu besoin d'encourager l'immigration, qui a reçu plusieurs générations de migrants.
- ▶ « la France » : insister sur l'originalité de la France puisqu'elle a eu recours à l'immigration dès le début du XX^e siècle alors que les autres pays d'Europe sont des pays d'émigration.
- ▶ « au XX^e siècle » : de la Belle Époque, au moment de la première vague d'immigration en France, jusqu'aux années 2000 marquées par un débat sur les difficultés d'intégration des immigrés.

Conseil : le sujet invite à **expliquer la spécificité de l'histoire de l'immigration en France** ; ce qui revient à se poser les questions : pourquoi la France est-elle l'un des premiers pays d'Europe à encourager l'immigration ? Qui sont les immigrés qui arrivent en France des années 1890 aux années 1970 ? Quels problèmes leur intégration a-t-elle posés selon le contexte politique et économique ?

Cette étape importante se fait au brouillon. Elle permet de défricher le sujet.

Thème 1 ; Question 2 ; Chapitre 3

Questions en relation avec la problématique

Quelles sont les causes de l'immigration pendant le premier tiers du XX^e siècle, puis les Trente Glorieuses ? Quelles sont les principales vagues d'immigration en France au XX^e siècle ? Comment les Français ont-ils réagi à l'afflux d'immigrés ? À quels problèmes les immigrés se sont-ils heurtés pour s'intégrer à la société française ?

Plusieurs grandes idées sont attendues.

- ▶ Les principales périodes d'encouragement à l'immigration (début du XX^e siècle, années 1920, années 1945-1973) et l'arrêt officiel de l'immigration (1974).
- ▶ Les principaux groupes d'immigrés arrivés en France au cours du XX^e siècle (Italiens, Espagnols, Portugais, Polonais, Maghrébins, etc.).
- ▶ Les problèmes de discrimination économique (emploi, salaire, etc.) et sociale (relégation géographique, habitat, etc.) auxquels les immigrés ont été confrontés.
- ▶ Les réactions de repli communautaire au sein des communautés immigrées.
- ▶ Le rejet dont certaines catégories d'immigrés ont pu être victimes en période de crise (années 1930, depuis les années 1970).

La nature du sujet autorise les deux types de plan.

- ▶ Chronologique, en s'appuyant sur les ruptures : l'immigration essentiellement européenne jusqu'aux années 1960, une immigration plus diversifiée entre 1960 et 1974, une immigration plus difficile après la rupture officielle de 1974.
- ▶ Thématique, en s'appuyant sur des questionnements (voir 4.)

Le devoir peut être organisé autour de trois questions.

I. Pourquoi l'immigration est-elle une nécessité précoce en France ?

- Pour des raisons démographiques à la Belle Époque et dans les années 1920 (faible dynamisme démographique).
- Pour des raisons économiques (reconstruction après la Seconde Guerre mondiale, nécessité de disposer d'une main-d'œuvre bon marché pendant les Trente Glorieuses).

II. Quelles ont été les grandes vagues d'immigration ?

- À la Belle Époque, l'immigration est dominée par les Italiens et les Belges. Dans les années 1920, l'immigration est marquée par l'arrivée massive de Polonais.
- À l'époque de la reconstruction et pendant les Trente Glorieuses, les immigrés sont surtout originaires d'Europe du Sud (Espagnols, Portugais) et d'Afrique du Nord (Maghrébins).

5. Rédiger une courte introduction et une rapide conclusion

III. Quels sont les problèmes posés par l'intégration des immigrés à la société française ?

- Des conditions de vie (bidonvilles à la périphérie des grandes villes) et de travail (emplois peu qualifiés et peu rémunérés) difficiles.
- La tentation du communautarisme (Polonais dans l'entre-deux-guerres, par exemple) face à l'isolement ressenti dans un pays étranger.
- Les réactions de rejet en période de crise (années 1930 et 1970-1980).

Il s'agit de mettre en valeur la problématique et le plan de la composition.

- L'introduction doit présenter le sujet, conduire à la problématique et la formuler en une question simple et ouverte - En quoi l'histoire de l'immigration en France est-elle particulière ? - et montrer que le plan y répond - L'histoire de l'immigration en France est spécifique parce qu'elle est très tôt une nécessité contrairement à celle du reste de l'Europe et parce qu'elle est nourrie par des vagues successives et différentes, mais l'intégration des immigrés y rencontre les mêmes problèmes que dans le reste de l'Europe.
 - La conclusion doit permettre de mettre le sujet en perspective.
- Les débats sur l'intégration des immigrés continue à alimenter des réflexions sur les questions d'identité et de laïcité à la fin du xx^e siècle.

AUTRES SUJETS POSSIBLES

- Les mutations de la population active française depuis les années 1850 : facteurs et aspects
- Les mutations de la société française depuis les années 1850

VERS LA TERMINALE

Une question en débat

Est-il facile de définir ce qu'est un étranger ?

De même que la présence de nombreux étrangers en France amène les responsables politiques à définir plus précisément qui est français et qui ne l'est pas, et donc à délimiter juridiquement et politiquement la nation française, ces catégories élaborées par l'État construisent à leur tour la figure du citoyen français et de l'étranger, comme l'a souligné Gérard Noiriel. Il en va de la nationalité comme de tout phénomène politique : elle évolue dans le temps et dans l'espace. [...] Il en est de même aujourd'hui, à l'heure de la citoyenneté européenne instituée par le traité de Maastricht : un Allemand, donc un citoyen de l'Union européenne, est-il totalement un étranger pour les Français ? Une autre question est celle de la colonisation. Les « sujets » de la France outre-mer, qu'on appelait alors les « indigènes », sont-ils des étrangers absolus ? Même si la très grande majorité d'entre eux n'appartiennent pas juridiquement à la nation française, car ne possédant pas les droits politiques des citoyens français, ils ne sont pas totalement des étrangers, dès lors qu'ils sont placés sous la souveraineté de la France (protectorats exceptés). Et que dire des indigènes d'Algérie ? Si les juifs algériens sont intégrés à la nation française en 1870 (décret Crémieux), sauf sous Vichy qui les en exclut, les musulmans algériens sont presque tous hors du corps des citoyens français avant 1944-1947. Sont-ils pour autant des étrangers, puisque le territoire algérien est intégré à la République française une et indivisible de 1870 à 1962 ? [...] De même, un étranger par sa nationalité peut être perçu comme français par les citoyens français. Des Français d'origine étrangère par leurs parents (les « immigrés de 2^e ou 3^e génération » dans le langage courant, expression totalement contradictoire) peuvent être considérés comme étrangers malgré leur nationalité française. Ce cas de figure n'est pas propre aux « Maghrébins » des années 1980-2000 : n'en fut-il pas de même des Juifs français aux yeux de l'extrême droite française, de l'affaire Dreyfus à la dictature de Vichy, alors que les Juifs français appartenaient à la communauté nationale depuis leur émancipation par la Révolution française ? »

Christophe Verneuil, *op. cit.*

pour ALLER plus LOIN

- **Livre :** Robert Linhart, *L'Établi*, Éditions de Minuit, 1981.
- **Film :** *Élise ou la vraie vie*, Michel Drach, 1970.